

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA CHAMPAGNERE DU MARDI 03 NOVEMBRE 2020

Excusé : M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

En présence de :

- Madame BRIAND, adjointe au Maire, en charge des affaires de la jeunesse, de la vie scolaire et de la petite enfance
- Mme TIROUFLET, membre de la commission jeunesse de la Mairie de Basse-Goulaine
- 8 représentants élus de l'Association des Parents d'élève de la Champagnère (APEC)
- Madame HILAND, Directrice d'école, des ATSEM et 7 enseignantes de l'école
- Monsieur GUINEBAUD, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)

La réunion débute à 18h. Chaque point de l'ordre du jour est repris ci-dessous.

1/ Tour de table pour la présentation des membres du conseil d'école

Chaque membre se présente.

M. GUINEBAUD, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, remet à chaque membre présent un document récapitulatif de ses missions.

2/ Règlement intérieur de l'école

M. GUINEBAUD, DDEN, demande s'il existe un paragraphe dans le règlement intérieur qui précise le fonctionnement scolaire dans un contexte pandémique tel que celui que nous rencontrons actuellement.

Le point 1.6 du règlement intérieur intitulé « Usage des locaux, hygiène et sécurité » évoque les mesures générales mises en place au sein de l'école, mais ne précisent pas en revanche ce qu'elles sont dans le cadre d'un contexte pandémique. Madame HILAND souligne qu'il est tout à fait possible d'ajouter à ce paragraphe qu'«En cette période de COVID 19, le protocole sanitaire en vigueur de l'éducation nationale guide le fonctionnement des écoles et des établissements scolaires. » Tous les membres présents y sont favorables. L'ajout est adopté.

3/ Protocole sanitaire : derniers ressentis et conditions d'accueil

L'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi que les membres de l'APEC sont unanimes sur le fait que les enfants semblent bien s'adapter aux mesures mises en place.

Tous les élèves sont à ce jour accueillis au sein de l'école et il n'y a pas de distanciation requise pour les élèves de maternelle dans le protocole sanitaire appliqué. Une attention particulière est apportée quotidiennement par les ATSEM et les enseignantes aux mesures d'hygiène et aux gestes barrière. Les effectifs étant moindres que l'an passé et plus acceptables pour les enseignantes et les ATSEM, les mesures sanitaires sont par conséquent plus faciles à mettre en place et à faire intégrer et respecter par les élèves.

Par ailleurs, ont été diffusés aux parents ce jour via les cahiers de liaison une synthèse du protocole sanitaire, ainsi que le justificatif de déplacement pour les accompagnants.

Un des changements majeurs pour cette rentrée post vacances de la Toussaint est une aération des locaux plus drastique (toutes les 2 heures).

Concernant les moments d'accueil ou de sortie, Mme HILAND rappelle que l'objectif principal est d'éviter un maximum de proximité entre les individus, ainsi que les croisements, et donc les risques de contamination. Les adultes doivent impérativement respecter la distanciation physique d'un mètre et porter un masque.

Il est demandé par les membres de l'APEC s'il est possible d'accompagner les petites sections le midi à la porte d'entrée de l'école pour limiter le flux dans les couloirs, éviter les croisements, et également les poussettes. Mme HILAND précise que cela est possible et que le sujet va être évoqué avec les enseignantes et les ATSEM.

Par ailleurs, un seul accompagnant est tenu de venir chercher son enfant, ce qui exclut que les frères et sœurs ou tout autre accompagnant rentrent dans l'école. Les poussettes sont également dans la mesure du possible à proscrire. Les « cosy » peuvent cependant être une alternative aux poussettes. Bien sûr, des aménagements pourront être réalisés sur demande, comme pour les Assistantes maternelles transportant plusieurs enfants dans une seule poussette par exemple.

Pour conclure, les prochains jours vont permettre d'ajuster ces mesures et de trouver un fonctionnement qui puisse convenir aux accompagnants, aux enseignantes et aux ATSEM, tout en étant dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

4/ Le numérique à l'école : besoins recensés par les enseignantes

Les besoins en termes de matériel numérique ont été recensés par les enseignantes.

Mme BRIAND, adjointe au Maire, précise qu'il est en effet nécessaire d'amorcer l'intégration du numérique dans l'école. Les différents acteurs concernés se rencontrent actuellement pour avancer sur ce projet.

5/ La sécurité à l'école et les exercices à venir

Théoriquement, voici les exercices prévus sur l'année scolaire en cours :

- un exercice risque majeur qui consiste en un confinement dans une partie de l'école des effectifs, prévu le 11 mars 2021
- un exercice attentat intrusion qui prépare les effectifs en cas d'attaque de l'école, sur le thème « s'échapper de l'école », prévu le 17 décembre 2020
- trois exercices incendie

Le premier exercice incendie a eu lieu le 08 septembre 2020 à 10h30. Les deux autres exercices incendie seront faits au cours de l'année scolaire.

6/ Retour sur les effectifs et les travaux engagés par la mairie

Effectifs de l'école :

- 188 élèves au total
- 50 élèves en Petite Section
- 68 élèves en Moyenne Section
- 70 élèves en Grande Section
- 14 élèves sont soumis à un Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)

Travaux :

La chaudière de l'école a été remplacée.

Mme HILAND demande s'il est possible d'équiper l'école d'un photocopieur couleur. La demande va être étudiée par la Mairie.

7/ Coopérative scolaire : les évolutions pour l'école

Cette année, toutes les classes de l'école sont affiliées à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). L'adhésion est de 479,90 € par an. Deux enseignantes mandataires sont responsables des comptes et une enseignante assure le suivi des comptes. Au 31 juillet 2020, le solde était de 965,70 €. Peu de transactions ont été effectuées sur 2019 - 2020.

8/ Projet d'école et action Lire et Faire Lire cette année

- Projet « Lire et Faire Lire » :

Le projet « Lire et Faire Lire » avait été adapté au regard des mesures sanitaires en place au début d'année scolaire. Cela étant, les nouvelles mesures et le confinement mettent en suspens le projet.

Les membres de l'APEC précisent qu'il est possible de solliciter les parents pour les temps de lecture. Mme HILAND souligne que l'idée est intéressante et à creuser, cependant les projets pédagogiques intégrant des intervenants extérieurs doivent être agréés par l'éducation nationale, contrairement aux projets de classe qui ne nécessitent pas d'agrément.

- Projet danse

Mme HILAND précise que la conseillère pédagogique est en attente d'une réponse afin de savoir comment interpréter les nouveaux textes en vigueur, de manière à ce que l'intervenante puisse adapter son projet et éventuellement intervenir le 05 novembre 2020 en lieu et place du 03 novembre 2020.

- Projet jardinage

Le projet qui avait été amorcé sur l'année scolaire 2019-2020 devrait perdurer sur l'année 2020-2021.

- Promenade sonore

Ce projet vise à faire découvrir aux élèves la musique, les sons, ainsi que divers instruments de musique. Il est possible de faire venir au sein de l'école les intervenants. Le coût est de 290 € par demi-journée (à multiplier par 3 afin que toutes les classes puissent en bénéficier) ou de 2500 € si les intervenants sont présents toute la semaine.

- Ecopôle

Ce projet consiste en une intervention d'Ecopôle sur le thème du développement durable et notamment des déchets.

- Marais de Haute-Goulaine

Ce projet avait été amorcé l'an passé, mais à cause du confinement, il n'a pas pu être mené à terme. L'objectif est, si les mesures sanitaires le permettent, de visiter la Maison Bleue de Haute-Goulaine et les marais alentours, afin d'observer et de sensibiliser les élèves à leur faune et leur flore.

- UNAPLA (Union nationale des apiculteurs)

Ce projet vise en une intervention des apiculteurs orientée autour d'une activité afin de sensibiliser les enfants sur l'importance des abeilles dans notre écosystème.

- Méthode NARRAMUS

Cette méthode permet de faire acquérir à l'enfant du vocabulaire, et de travailler sa compréhension. Un devis a été fait auprès du magasin LECLERC de Basse-Goulaine (budget aux alentours de 320 euros pour l'achat de livres), le devis est en attente de signature par la mairie. Les livres qui seront achetés sont ceux rattachés à la méthode. Il faut également acquérir la méthode (CD, textes), qui coûte 50 euros par classe. L'application de cette méthode nécessite également un ordinateur portable ainsi qu'un vidéoprojecteur. Cette méthode s'adapte à chaque niveau de maternelle.

- « L'école dehors »

Il est prévu de faire trois jours d'école en extérieur sur trois dates préalablement identifiées. L'objectif est d'explorer, d'expérimenter, et pour les enfants d'avoir plus de liberté.

9/ Communication concernant les absences des enseignantes / remplacements

Certains parents découvrent le matin même que l'enseignante de leur enfant est absente et qu'elle est remplacée, ce qui peut déstabiliser les enfants. Les membres de l'APEC demandent s'il est possible de communiquer au plus tôt aux parents l'absence des enseignantes et leur remplacement.

Mme HILAND n'a pas à ce jour la possibilité d'informer les parents en amont. Elle fait son maximum pour que les parents soient informés dans les meilleurs délais, mais les absences étant imprévisibles, et les remplacements se faisant régulièrement au pied levé, il est difficile d'anticiper la communication. L'organisation se fait donc dans l'urgence. En cas d'absence impromptue et d'impossibilité de remplacement, les élèves sont répartis dans les classes de la même aile.

10/ Question diverses

- **Dépôt et récupération des enfants**

Avec les nouvelles mesures, certains parents doivent déposer et récupérer leurs enfants à plusieurs endroits ce qui pose des problématiques au niveau des horaires (notamment des retards). Madame HILAND et l'équipes enseignantes vont aménager la logistique pour les parents concernés.

- **Retour sur les masques transparents**

Des masques tissus vont être livrés car ceux qui avaient initialement été livrés étaient malheureusement toxiques. Entre temps, des masques jetables ont été remis. Les masques transparents remis par l'APEC sont portés selon le bon-vouloir de chaque enseignante et ATSEM et de l'intérêt qu'elles y trouvent.

Se pose lors de la réunion, et comme cela a déjà été évoqué hors réunion, la question de l'apprentissage de la prononciation par les enfants avec des enseignants qui ont des masques qui cachent la bouche et qui empêchent la visualisation par l'enfant de l'articulation. Malheureusement, force est de constater que le port du masque ne permet pas aux enseignantes et ATSEM d'être visibles toute la journée. Le port du masque transparent est donc une alternative, sachant qu'il est à préciser que ce dernier n'a pas les mêmes vertus couvrantes que les masques en tissu et les masques jetables.

- **Fête de l'école**

Il n'est encore pas possible de savoir si une fête de l'école pourra être organisée. Cela étant, les membres de l'APEC souhaitent se projeter sur une issue positive et favorable, et demandent donc aux enseignantes et aux ATSEM quel thème pourrait être opportun et en résonance avec les projets de l'année. Il est évoqué le thème du jardinage.

Il n'y a pas d'autre question ni point à évoquer, la réunion se termine à 20h.